



Club d'Airsoft des Montagnes Neuchâtelaise

Fiche individuelle de décharge pour l'accès aux activités du CAMN

Par la présente, je soussigné (nom, Prénom) _____
autorise _____ à l'utilisation d'une réplique
de soft air et de ses accessoires dans le domaine d'une partie organisée par le **CAMN**
le _____

L'Airsoft n'est pas un sport de contact mais reste un sport physique intense. La possibilité de se blesser par une chute ou autres existe. L'Airsoft peut être dangereux si l'on n'en respecte pas les règles. Aussi le joueur s'engage : **à porter en permanence des lunettes de protections ou (et) protection facial sur les aires de jeux et la zones d'entraînement.** Respecter toute les consignes de sécurité présentées lors du briefing. A ne jamais viser quelqu'un au visage sur la aires de sécurité.

A n'utiliser dans les lanceurs que les billes fournies par le CAMN, à rendre le lanceur qui lui à été remis dans l'état d'origine. Etre en bonne condition physique et morale ;et de ne pas avoir de contre indication médicale à la pratique de cette activité.

A respecter en permanence les décisions des arbitres.

Le CAMN se dégage de toute responsabilité en cas d'accident si les consignes de sécurité n'ont pas été respectées en cours de partie et en dehors.

Le mineur doit impérativement prendre ce papier lors de la partie.

Tout mineur qui ne sera pas muni d'une autorisation signée par les parents ou le représentant légal , ne pourra participer à une partie organisée par le CAMN.

Age minimum requis pour la pratique de l'air soft : **14 ans.**

Lieu, date et signature :